



DEP

dossier électronique
du patient

Le dossier électronique du patient DEP

Atelier de formation

ehealthsuisse

Centre de compétences et de coordination
de la Confédération et des cantons

Bienvenue à la formation DEP

1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Ouvrir son DEP



Tour de présentation

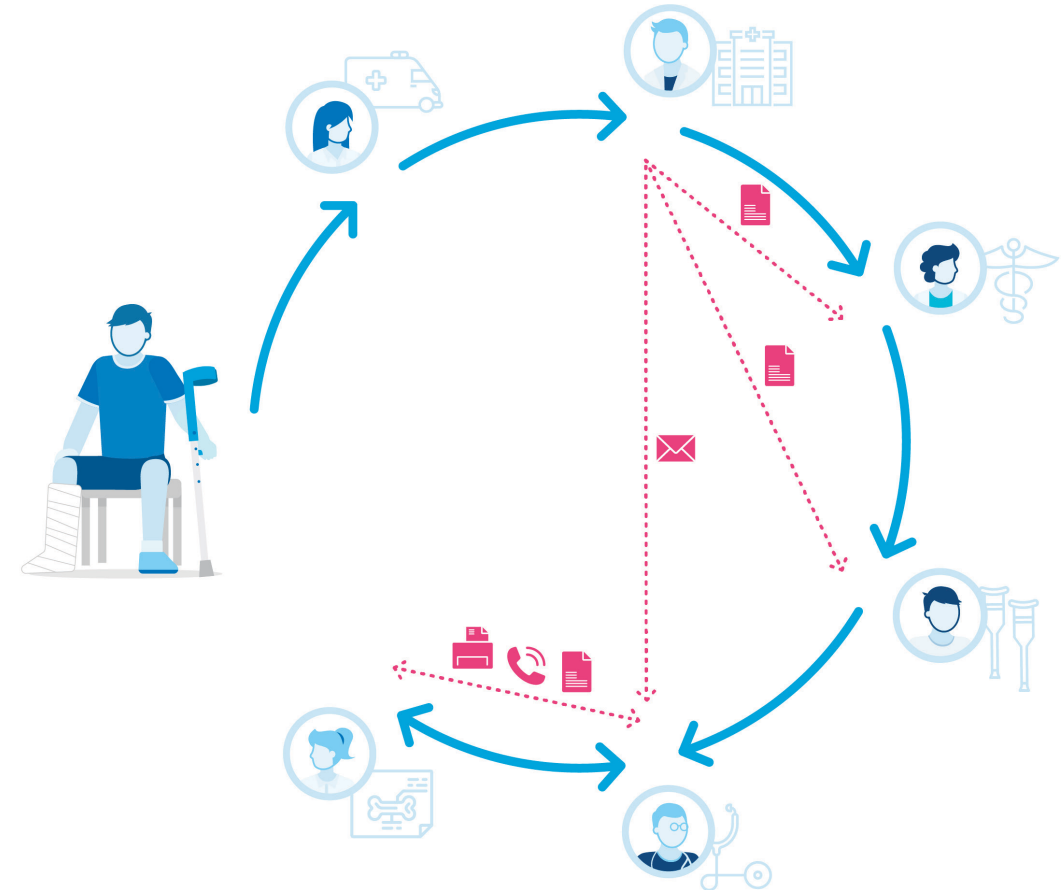


- 1. Introduction**
- 2. Situation actuelle**
- 3. Objectifs du DEP**
- 4. Fonctionnement du DEP**
- 5. Mise en œuvre**
- 6. Protection et sécurité des données**
- 7. Ouvrir son DEP**

Situation actuelle

Communication dispersée

- Les professionnels n'ont pas accès aux mêmes informations.
- Les systèmes informatiques et applications mobiles privées ne sont souvent pas compatibles entre eux.
- Des informations manquantes:
 - obligent le patient à refaire des examens.
 - obligent le patient à raconter son historique médicale à chaque prestataire.
 - peuvent amener à des erreurs de traitement.



1. Introduction
2. Situation actuelle
3. Objectifs du DEP
4. Fonctionnement du DEP
5. Mise en œuvre
6. Protection et sécurité des données
7. Ouvrir son DEP

Vision du DEP

Mise en réseau nationale



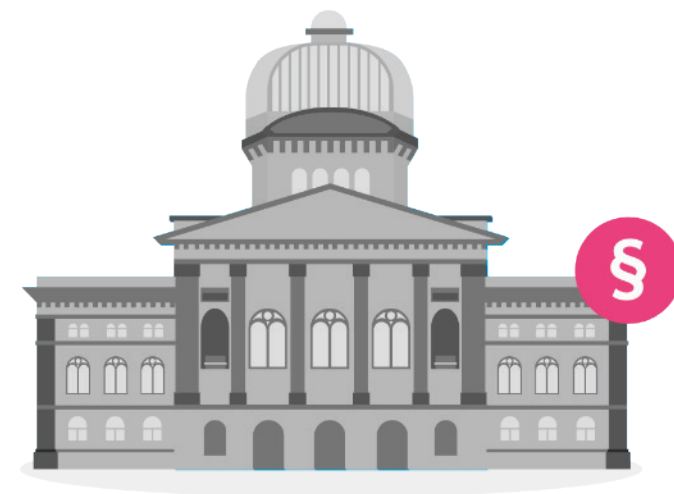
- Plateforme d'échange nationale
- Cadre légal clair
- Le patient est propriétaire de son DEP
- Le patient est inclus dans l'échange de données de santé
- Soutient la coordination entre les différents spécialistes

Vision du DEP

Loi fédérale sur le DEP (LDEP)

Le dossier électronique du patient vise à...

- ✓ ... améliorer la qualité de la prise en charge médicale...
- ✓ ... améliorer les processus thérapeutiques...
- ✓ ... augmenter la sécurité des patients...
- ✓ ... accroître l'efficacité du système de santé et...
- ✓ ... encourager le développement des compétences des patients en matière de santé.



- 1. Introduction**
- 2. Situation actuelle**
- 3. Objectifs du DEP**
- 4. Fonctionnement du DEP**
- 5. Mise en œuvre**
- 6. Protection et sécurité des données**
- 7. Ouvrir son DEP**

Utilisatrices et utilisateurs du DEP

Les patientes et patients peuvent...



- ✓ consulter les données
- ✓ octroyer des droits d'accès (différenciés)
- ✓ contrôler les accès dans l'historique
- ✓ enregistrer leurs propres données
- ✓ désigner un représentant
- ✓ modifier les paramètres d'accès (d'urgence) et de confidentialité des documents

Dossiers médicaux informatisés et DEP

Différences



- Gestion par les institutions de santé
- Pas d'accès direct pour les patients
- Documents originaux
- Documents utiles à l'institution de santé: médicaux, administratifs, facturations, etc.



- Gestion commune des professionnels et des patients
- Accessible aux patients
- Les documents sont des copies
- Uniquement des documents médicaux, importants pour le suivi d'un traitement

Documents

Quels documents vont dans le DEP ?



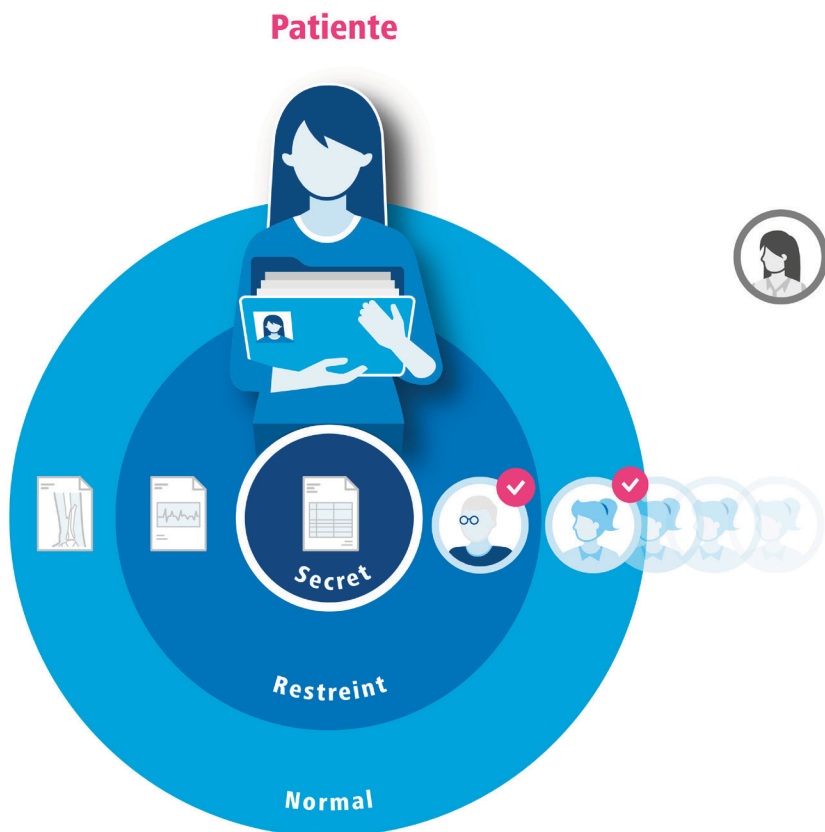
- Informations sur les médicaments
- Rapports (de sortie, de chirurgie)
- Diagnostics
- Résultats (examens, laboratoire, radiologie)
- Informations sur les allergies et les vaccinations
- Ordonnances (physiothérapie)



- Directives anticipées
- Carte de don d'organes
- Contact en cas d'urgence
- Anciens rapports et résultats importants (scannés)

Qui peut voir quel document quand?

Niveaux de confidentialité



Niveau de confidentialité
Secret



Niveau de confidentialité
Restreint



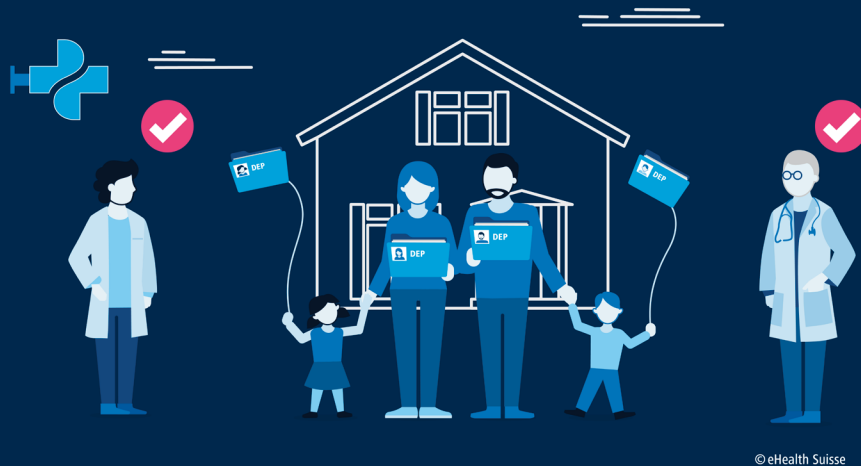
Niveau de confidentialité
Normal

Qui peut voir quel document quand?

Droits d'accès des professionnels de la santé

	Patiente	Professionnels de la santé		
		 Droit d'accès Étendu	 Droit d'accès Normal	 Sans droit d'accès
 Niveau de confidentialité Normal				
 Niveau de confidentialité Restreint				
 Niveau de confidentialité Secret				

Le DEP pour toute la famille: Représentation



- Marie Leblanc et Marius Meier ont deux enfants mineurs, un fils et une fille. Il n'est pas toujours facile pour les parents d'avoir la vue d'ensemble des maladies qu'ont eues leurs enfants ou des vaccins qu'ils ont reçus.
- Si vous ne souhaitez pas gérer votre DEP vous-même, vous pouvez déléguer cette tâche à une personne de confiance. Cette personne dispose alors des mêmes droits que vous et peut consulter l'ensemble du dossier.

Cf. clip vidéo «[Le dossier électronique du patient \(DEP\) en action: Pour toute la famille](#)»

Présent en cas d'urgence : droit d'accès en cas d'urgence



- En cas d'urgence médicale, les professionnels de la santé peuvent accéder au DEP même sans autorisation
- Un droit d'accès par défaut est prévu pour ces cas
- Les patients peuvent étendre ces droits ou les exclure totalement
- Le cas échéant, les patients doivent être informés de la consultation de leurs données en situation d'urgence

Cf. clip vidéo [«Disponible en cas d'urgence»](#)

- 1. Introduction**
- 2. Situation actuelle**
- 3. Objectifs du DEP**
- 4. Fonctionnement du DEP**
- 5. Mise en œuvre**
- 6. Protection et sécurité des données**
- 7. Ouvrir son DEP**

Participants

Qui peut accéder au DEP et qui doit?

Seuls les professionnels de la santé en exercice et les patients peuvent accéder au DEP.

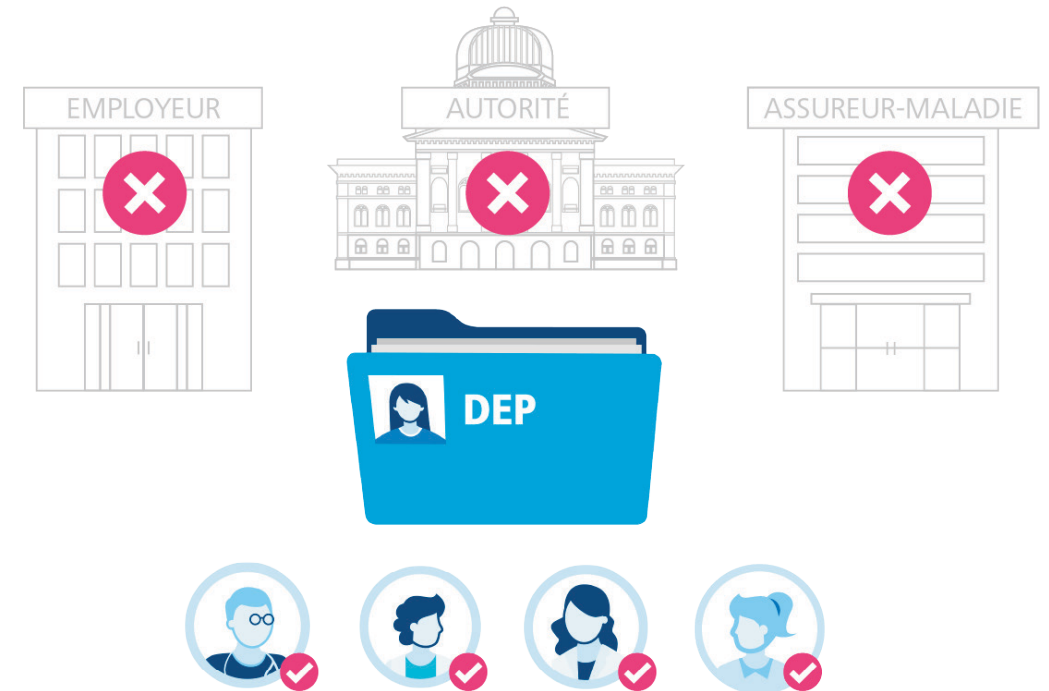
Connexion obligatoire :

- Hôpitaux, cliniques psychiatriques, cliniques de réadaptation, EMS et maisons de naissance
- Nouveaux cabinets médicaux admis : à partir du 1^{er} janvier 2022

Connexion volontaire:

- Domaine ambulatoire

La population (patientes et patients) est libre d'ouvrir un DEP ou non.



Mise en œuvre régionale avec un cadre légal national

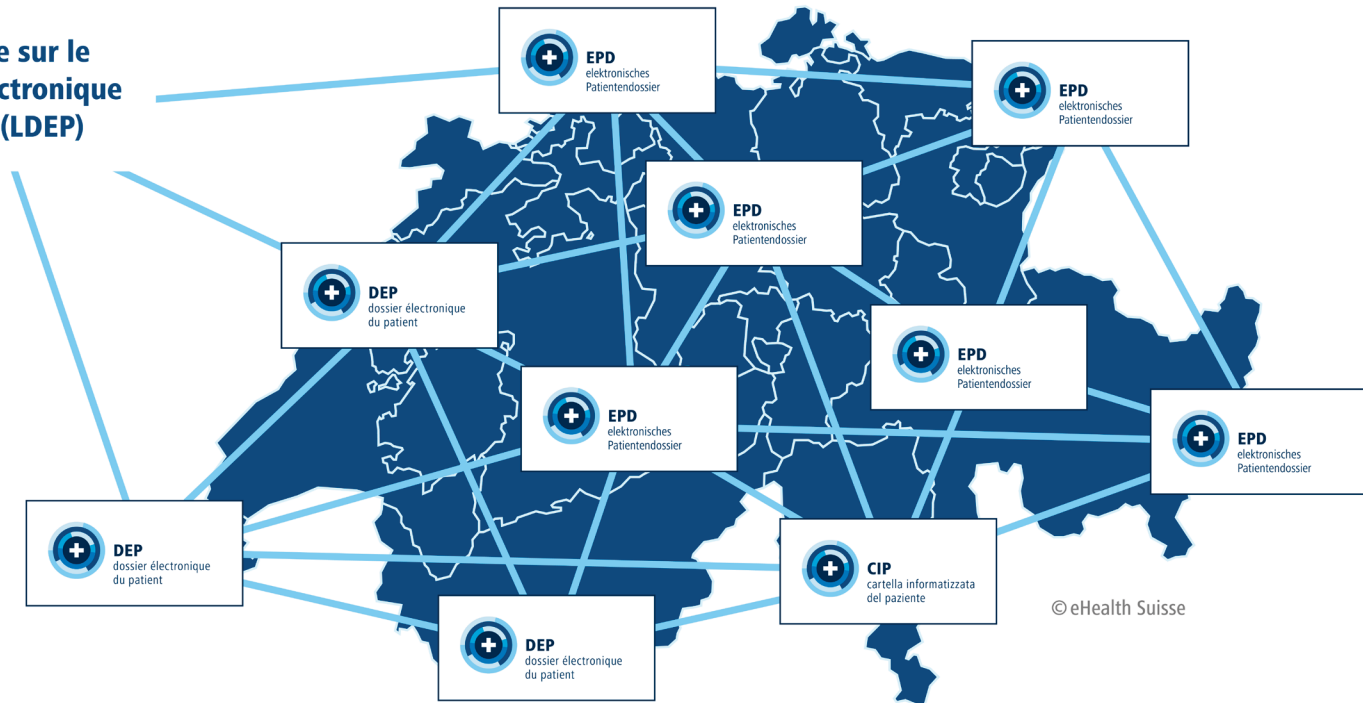
Fournisseurs DEP – Communautés (de référence)

«**Communauté**» = unité organisationnelle de professionnels de la santé et de leurs institutions

Seules les **communautés certifiées** sont adoptées dans l'«espace de confiance sécurisé»



Loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP)



Consulter la [liste des fournisseurs DEP certifiés](#)

- 1. Introduction**
- 2. Situation actuelle**
- 3. Objectifs du DEP**
- 4. Fonctionnement du DEP**
- 5. Mise en œuvre**
- 6. Protection et sécurité des données**
- 7. Ouvrir son DEP**

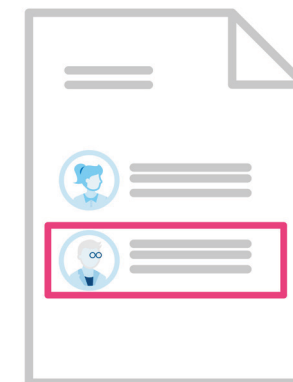
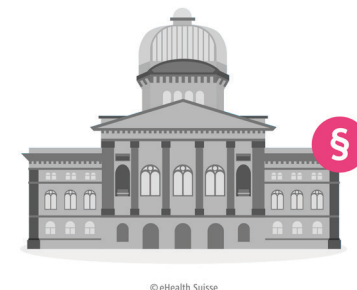
Cadre légal

Mesures de sécurité

- Certification des fournisseurs DEP avec plus de 400 exigences
- Identification sécurisée et authentification à 2 facteurs de tous les utilisateurs
- Tous les accès à un DEP sont consignés
- Conservation des données chiffrées en Suisse
- Canaux de communication sécurisés
- Contrôles de sécurité réguliers

[Fiche d'information Sécurité DEP \(e-health-suisse.ch\)](https://e-health-suisse.ch)

[En bref : À quel point le dossier électronique du patient \(DEP\) est-il sûr ?](#)



- 1. Introduction**
- 2. Situation actuelle**
- 3. Objectifs du DEP**
- 4. Fonctionnement du DEP**
- 5. Mise en œuvre**
- 6. Protection et sécurité des données**
- 7. Ouvrir son DEP**

Ouvrir son DEP

Libre choix pour la population

- Liberté de choix parmi les fournisseurs de DEP
- Processus en deux étapes pour obtenir un DEP :
 - Création d'une identité électronique valide pour le DEP.
 - Ouverture d'un DEP
- Les fournisseurs de DEP se distinguent dans leur offre par :
 - des points d'ouverture régionaux
 - processus d'ouverture en ligne
 - la langue
 - parfois par des fonctionnalités supplémentaires : application mobile, fonctionnalités supplémentaires, etc.

Ouvrir son DEP

Processus d'ouverture

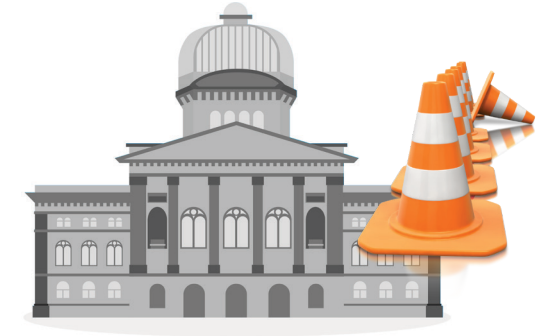
1. Choisissez votre fournisseur de DEP
2. Trouvez un point d'ouverture ou commencez le processus d'ouverture en ligne
3. Obtenez une identité électronique
4. Signez le consentement pour le DEP
5. Connectez-vous à votre DEP avec les codes d'accès reçus de votre fournisseur et reliez votre identité électronique à votre DEP
6. Configurez son DEP

www.dossierpatient.ch/population/ouvrir-dep

www.dossierpatient.ch/population/ouvrir-dep/ouvrir-un-dep-sur-place

De la révision à la nouvelle loi (LDSan)

Le dossier électronique de santé (DES)



- Le DEP sera remplacé par le DES.
- Ouverture automatique d'un DES pour toutes les personnes résidant en Suisse — avec droit d'opposition
- Obligation d'adhésion pour tous les professionnels de la santé et tous les établissements de santé
- Répartition claire des tâches entre la Confédération, les cantons et les communautés
 - Confédération : responsable de l'infrastructure technique du système DES, de la protection et de la sécurité des données
 - Cantons : responsables des coûts d'exploitation courants, de la mise en œuvre du modèle du consentement présumé et de la surveillance des professionnels de la santé et des établissements de santé
 - Communautés : accompagnement et assistance aux titulaires d'un DEP ainsi qu'aux professionnels de la santé et aux établissements de santé
- Le système DES devrait être mis en service en 2030.

De la révision à la nouvelle loi (LDSan)

Phase de transition

- La loi actuelle (LDEP) reste en vigueur.
- Les DEP peuvent toujours être ouverts.
- Les utilisateurs du DEP peuvent continuer à l'utiliser.
- Le DEP continue d'évoluer (données structurées basées sur des normes internationales (FHIR)).
- L'identité électronique nationale (e-ID) comme moyen d'identification supplémentaire pour accéder au DEP – probablement à partir de fin 2026.

Après l'entrée en vigueur de la LDSan, les données du DEP seront transférées vers le nouveau système (DES).



Test en ligne

Testez vos connaissances sur le DEP

<https://www.dossierpatient.ch/quizzes/test-connaissances-population>



DEP
dossier électronique
du patient

Merci de votre attention!

www.dossierpatient.ch